

# POST 2015 :

# ACTEURS ET PROCESSUS

## NOTE DE PRESENTATION

**Cette note de présentation a été rédigée par  
la Coalition Eau.**

**Mise à jour : 24 octobre 2010**

La Coalition Eau regroupe les principales ONG françaises mobilisées pour promouvoir un accès à l'eau et à l'assainissement pérenne pour tous.

Sont membres de la Coalition Eau : ACAD, Action contre la Faim, ADEDE, AVSF, CCFD, Coopération Atlantique Guinée 44, CORAIL, CRID, 4D, East, Eau Sans Frontières International, Eau Vive, GRDR, GRET, Hydraulique Sans Frontières, Ingénieurs Sans Frontières, Initiative Développement, Kynarou, Les Amis de la Terre, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, Secours Catholique – Caritas France, Secours Islamique France, Sherpa, Solidarité Eau Europe, Toilettes du Monde, Triangle Génération Humanitaire, WECF.

### CONTACT

**Coalition Eau**  
27 rue Léon Loiseau  
93100 Montreuil

**Tél.** +33 (0)1 41 58 52 77  
**Fax** +33 (0)1 41 58 50 58  
**Email** [contact@coalition-eau.org](mailto:contact@coalition-eau.org)

[www.coalition-eau.org](http://www.coalition-eau.org)

# Acteurs et processus institutionnels

## 1. Au niveau international

---

### 1.1. Rapports onusiens sur le cadre post-2015

Au niveau global, plusieurs contributions significatives aux réflexions de l'ONU sur le post-2015 ont été réalisées au cours des derniers mois :

- **Le rapport du Panel de Haut Niveau sur le cadre post-2015 (HLP) – mai 2013**

Le Panel de haut niveau des experts sur l'agenda post-2015 a rendu public un rapport, avec des recommandations assez ambitieuses pour le cadre post-2015 et une proposition d'objectifs post-2015. L'eau est intégrée à la liste : il s'agit de l'objectif n°6 « Assurer un accès universel à l'eau et à l'assainissement ». Quatre cibles chiffrées sont identifiées (sur l'accès universel à l'eau potable, l'amélioration de l'accès à l'assainissement, la meilleure gestion des ressources en eau, le traitement et recyclage des eaux usées).

→ Voir le [rapport du Panel de Haut Niveau](#)

→ Voir [l'analyse du rapport par la Coalition Eau](#).

- **Le rapport du Sustainable Development Solutions Network (SDSN) – juin 2013**

Le SDSN est un réseau mondial indépendant, dirigé par Jeffrey Sachs, regroupant des centres de recherche, des universités et des institutions techniques, des acteurs scientifiques et académiques. Le SDSN a publié un rapport destiné à alimenter les réflexions des Nations Unies sur le post-2015, avec des propositions d'objectifs. L'eau ne fait pas partie de cette liste d'objectifs ; elle est simplement mentionnée dans d'autres objectifs (sur les villes, sur les campagnes, sur les écosystèmes et les ressources naturelles).

→ Voir [le rapport du SDSN](#).

- **Les rapports des consultations nationales et thématiques organisées par l'ONU – été 2013**

Dans le cadre des consultations thématiques, la consultation thématique sur l'eau a produit un rapport dans lequel figurent plusieurs recommandations. L'eau devrait avoir une place clé dans l'agenda post-2015. La thématique eau recouvre 3 dimensions cruciales : (i) l'eau, l'assainissement, l'hygiène (ii) la gestion des ressources en eau (iii) la gestion des eaux usées et la qualité de l'eau.

→ Voir [le rapport de la consultation Eau](#).

→ [Lien vers les autres consultations thématiques et nationales](#).

- **Le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies – août 2013.**

Sur la base des rapports précédents, Ban Ki Moon a réalisé un rapport de synthèse, rendu public en amont de l'ouverture de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Nations Unies.

Le rapport de Ban Ki Moon établit une liste de thématiques qui correspondent à des « mesures de transformation » cruciales pour l'après 2015. Mais l'eau et l'assainissement ne sont pas mentionnés parmi les 14 thématiques (alors que les autres secteurs sociaux de base y figurent tous).

→ Voir [le rapport de Ban Ki Moon](#).

## 1.2. Evènement spécial sur les OMD du 25 septembre 2013 dans le cadre de l'AG des Nations Unies

L'évènement spécial sur les OMD de la 68ème AG des Nations Unies (25 septembre) a permis des clarifications du processus de définition du futur cadre. En effet, dans la Déclaration issue de l'évènement, les Etats s'accordent sur le fait qu'il faut un seul cadre post-2015 avec une série d'objectifs qui soient universels mais adaptés à chaque contexte national. En outre, l'architecture du processus d'ici à 2015 est clarifiée. Les Etats ont décidé de lancer un processus de négociation intergouvernementale à partir de septembre 2014. Pour septembre 2014, le Secrétaire Général des Nations Unies est invité à rédiger un nouveau rapport qui synthétise toutes les contributions et réflexions sur le cadre post-2015. La négociation intergouvernementale s'achèvera en septembre 2015, lors d'un Sommet des Chefs d'Etats, qui adoptera le nouvel agenda post-2015.

Outre la clarification de ce processus, la Déclaration de l'Evènement est perçue comme assez décevante car elle n'avance pas de grandes orientations ou de priorités thématiques pour l'après-2015.

→ Voir la [Déclaration de l'Evènement Spécial](#).

## 1.3. Groupe de travail de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur les Objectifs du Développement Durable (ODD)

L'Open Working Group (OWG) sur les ODD a été constitué en janvier 2013 et rassemble des représentants de 70 pays qui partagent 30 sièges. La France partage un siège avec l'Allemagne et la Suisse. L'objectif de l'OWG est de remettre un rapport final en juin 2014, avec des propositions d'objectifs. Ce rapport sera l'une contribution au processus de réflexion global post-2015 (au même titre que le rapport du HLP, les rapports de Ban Ki Moon etc.).

L'OWG a prévu 8 sessions de travail entre mars 2013 et février 2014. La troisième session de travail (mai 2013) était en partie dédiée à la thématique eau et assainissement. De nombreuses interventions ont porté sur l'urgence de faire avancer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde, mais les débats ont également mis en avant la nécessité de s'intéresser aux questions de gestion de l'eau, gouvernance, eaux usées, résilience... Les membres de l'OWG ne se sont pas à ce stade accordés sur la question d'intégrer ou non un objectif eau spécifique dans l'agenda post-2015.

→ [Lien vers les travaux de l'OWG](#).

→ Voir la [synthèse de la 3<sup>ème</sup> réunion](#) de l'OWG (et un [résumé d'une page](#)).

## 1.4. Semaine Mondiale de l'Eau

Lors de la Semaine Mondiale de l'eau, différentes sessions ont porté sur la thématique du post-2015. Les plateformes spécialisées des Nations Unies ont pu présenter l'avancée de leurs réflexions sur la définition de cibles et d'indicateurs pour l'eau dans l'après 2015, portant sur l'accès à l'eau potable (travaux du Joint Monitoring Program), la gestion de l'eau et la gestion des eaux usées (travaux synthétisés par UN-Water).

La Semaine Mondiale de l'Eau a adopté une Déclaration finale appelant les Nations Unies à adopter un objectif de développement durable sur l'eau.

→ Voir la [Déclaration de la Semaine Mondiale de l'Eau](#).

## 1.5. Sommet de l'Eau de Budapest

Du 8 au 11 octobre 2013, la Hongrie a organisé le Sommet de l'Eau de Budapest, qui a rassemblé 1250 participants (issus de gouvernements, d'organisations internationales, de la société civile, du monde académique et du secteur privé). L'un des objectifs du Sommet était d'assurer une mobilisation politique de grande ampleur en faveur de l'adoption d'un objectif de développement durable sur l'eau. Le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki Moon, était présent pour l'ouverture du Sommet et a, dans son [discours](#), rappelé le rôle clé de l'eau dans le développement.

Les espaces de discussions du Sommet se sont intéressés à différentes thématiques : accès à l'eau et à l'assainissement, GIRE, gouvernance de l'eau, nexus eau-énergie-sécurité alimentaire, économie verte, financements.

Le Sommet a adopté la Déclaration de Budapest, qui appelle à un objectif de développement durable sur l'eau comprenant : (a) l'accès à l'eau potable, à l'assainissement à l'hygiène, (b) la gestion intégrée des ressources en eau, (c) la réduction de la pollution et le traitement et la réutilisation des eaux usées, (d) la résilience aux crises.  
→ Voir la [Déclaration du Sommet de Budapest](#).

## 1.6. Plateformes permettant de répertorier les initiatives

Des plateformes sur la question de l'après 2015 ont été développées au niveau international afin de suivre les principales propositions et discussions en cours :

- **worldwewant2015.org**

Cette plateforme mise en place par l'ONU dès 2012 est un espace de dialogue, principal support des consultations des Nations Unies sur le post-2015.

→ Voir le site [www.worldwewant2015.org](http://www.worldwewant2015.org)

- **SDG e-inventory**

Développé à l'initiative du Stakeholder Forum, le « SDG e-inventory » est un outil qui répertorie toutes les propositions élaborées pour de futurs objectifs de développement durable.

→ Voir le site <http://www.sdgseinventory.org/>

## 2. Au niveau européen

---

Les différentes institutions de l'Union Européenne ont publié des documents sur le post-2015. Toutefois, il semblerait que ces documents, assez généraux, n'engagent pas réellement les Etats membres de l'Union Européenne à ce stade ; ces derniers portant avant tout leurs propres propositions.

### 2.1 La Commission Européenne

Suite aux deux consultations publiques sur le post-OMD et le suivi de Rio +20 (organisées en septembre 2012 et en janvier 2013), la Commission Européenne a rendu publique en février 2013 sa première communication sur le post-2015, révélant des principes communs sur l'agenda du développement de l'après 2015, et intitulée «Une vie décente pour tous : éradiquer la pauvreté et offrir au monde un avenir durable».

→ Voir [la communication de la Commission Européenne](#).

### 2.2 Le Parlement européen

La Commission Affaires Etrangères du Parlement Européen a adopté une proposition de résolution sur le post-2015, qui n'a pas encore été soumise en session plénière.

→ Voir la [proposition de résolution du Parlement européen](#).

### 2.3 Le Conseil de l'Union Européenne

Lors de sa réunion du 25 juin 2013, le Conseil de l'Union Européenne a adopté les conclusions du Conseil relatives au programme général pour l'après-2015. Ce document a par la suite été approuvé par le Conseil européen des 27 et 28 juin. Les conclusions du Conseil donnent des orientations très globales sur la position de l'UE.

→ Voir [les conclusions du Conseil relatives à l'après-2015](#).

## 3. Au niveau français

---

### 3.1 La définition de la position française globale

Le Ministère des Affaires Etrangères a consulté la société civile française en diverses occasions pour constituer la position de la France sur le cadre post-2015 :

- Lors des Assises du Développement et de la Solidarité Internationale (novembre 2012-mars 2013), le chantier 1 des Assises portait sur le thème « Quelle vision du développement après 2015 ? ».
- Suite aux Assises, d'autres réunions ont eu lieu entre la Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariat (DGM) et les ONG (principalement réunies au sein de l'AMCP).
- Les ONG et la société civile ont été invitées à commenter les drafts de la position française.

Le document rendu public en septembre 2013, semble toutefois être encore un « document de travail » susceptible d'évoluer.

Le document identifie une dizaine de priorités qui pourraient être intégrées dans le futur agenda. L'une des priorités envisagées concerne l'accès à l'eau et à l'assainissement. Plus spécifiquement, quatre cibles sont identifiées :

1. Fournir à 100% de la population l'accès à un service de distribution d'eau non contaminée et de qualité, durable et continu à moins de 30 minutes (aller-retour et temps d'attente compris), y compris aux écoles, centres de santé et espaces publics.
2. Assurer à 100% de la population des moyens d'hygiène appropriés et un accès à des toilettes décentes partagées par moins de 30 personnes.
3. Un état écologique des ressources en eau préservé : tendre d'ici 2030 à l'élimination de la quantité de polluants rejetés dans les eaux de surface et les eaux souterraines par la mise en place de systèmes d'épuration des eaux usées et promouvoir la réutilisation des eaux usées traitées à des fins agricole, industrielle, collective ou économique.
4. Un usage concerté et raisonné de la ressource en eau : assurer une utilisation raisonnée et efficace de l'eau et développer les dispositifs de gestion intégrée de la ressource en eau par bassin (plans de gestion concertés, organismes de bassins, cadres juridiques) pour permettre d'équilibrer les usages domestiques, agricoles et industriels et de garantir ainsi la disponibilité des ressources. Pour ce faire, il est essentiel de renforcer le rôle des femmes dans la prise de décision concernant la gestion de l'eau.

→ Voir [le papier de position française élaboré en concertation avec la société civile](#).(septembre 2013)

### 3.1 Le dialogue thématique eau

En parallèle des discussions globales, le MAE a initié au printemps dernier des discussions sur la thématique de l'eau avec différents acteurs du secteur, réunis au sein du PFE. Deux réunions ont eu lieu en avril et juin 2013 et ont permis d'aborder les principes généraux sur le cadre de développement post-2015, la nécessité d'un objectif spécifique pour l'eau et les cibles que celui-ci pourrait inclure.

Une nouvelle réunion thématique eau aura lieu fin octobre.

Si sur la scène internationale, la France se positionne déjà en faveur de certaines thématiques, comme la santé ou le climat, elle ne s'est pas encore clairement exprimée en faveur d'un objectif sur l'eau.

# Acteurs et processus de la société civile

## 1. Au niveau international

---

### 1.1 La campagne Beyond 2015

La campagne Beyond 2015 ([www.beyond2015.org](http://www.beyond2015.org)) est une campagne mondiale visant à influencer sur la création d'un cadre de développement post-2015. Elle rassemble plus de 570 organisations de la société civile dans plus de 95 pays à travers le monde. La campagne Beyond 2015 est l'acteur majeur de la société civile dans le processus post-2015, et mène un plaidoyer envers toutes les instances et processus concernés.

Elle a aussi contribué aux consultations thématiques officielles de l'ONU en soumettant à chaque fois un document de positionnement. Concernant la thématique « Eau », la rédaction du document a été coordonnée par End Water Poverty, FAN, Wash United, avec la participation de la Coalition Eau. Le document de positionnement de Beyond 2015 sur l'eau est disponible ici :

<http://www.beyond2015.org/sites/default/files/Position%20paper%20Water.pdf>

### 1.2 Les Groupes Majeurs de l'Agenda 21

Les 9 Groupes Majeurs demandent à être impliqués dans le processus de création des objectifs post-2015. Ils ont demandé formellement à travailler étroitement avec l'Open Working Group sur les ODD et les autres acteurs/processus importants de l'agenda post-2015.

Les échanges et les contributions des organisations membres des Groupes Majeurs seront réalisés sur la Plateforme « Sustainable Development Knowledge Platform » :

<http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1565>

### 1.3 La conférence de Bonn

Un événement rassemblant environ 250 organisations de la société civile a eu lieu à Bonn du 20 au 23 mars 2013. Le thème était "Advancing the Post-2015 Sustainable Development Agenda Reconfirming Rights – Recognizing Limits – Redefining Goals". L'objectif de cette conférence était d'échanger sur des messages globaux de la société civile pour les discussions internationales sur le cadre post-2015. La Déclaration [« Red Flag to the High Level Panel »](#) énumère 8 thématiques qui doivent être prises en compte dans le futur cadre : Land and Water Grabs, Extractives Development Model, Planetary Boundaries, Gender Justice, Economic And Financial Architecture, Human Rights, Peace and Conflict, Accountability & Corruption.

### 1.4 L'Effet Papillon

L'Effet Papillon a produit un positionnement intitulé « One process, One goal » en faveur d'un objectif spécifique sur l'eau dans le cadre de l'élaboration des Objectifs post-2015. Ce positionnement a été diffusé dans les espaces de concertation avec la société civile (Beyond 2015, conférence de Bonn) et dans les instances internationales. En effet, des membres de l'Effet Papillon se sont rendus dans la plupart des événements internationaux en lien avec l'eau et le post-2015 :

- Réunion à la Haye en mars 2013 dans le cadre de la consultation sur l'eau,

- Semaine Mondiale de l'Eau 2013,
- Sommet de l'Eau à Budapest (octobre 2013),
- Participation à des évènements de l'AG des Nations Unies relatifs au post-2015 (mi-septembre 2013)

L'Effet Papillon a également assuré une présentation lors de [l'événement organisé par Waterlex](#) (l'une de ses ONG membres) au Conseil des Droits de l'Homme à Genève en septembre. Maggie White du SIE, qui coordonne l'Effet Papillon, a présenté une déclaration commune des ONG et OSC, basée sur les messages de l'Effet Papillon.

→ Voir le [positionnement de l'Effet Papillon](#).

→ Suivre les activités sur [le blog de l'Effet Papillon](#).

## 1.5 End Water Poverty

Suite aux travaux pour Beyond 2015, End Water Poverty a créé un groupe de travail sur le post-2015, chargé de mener des activités de plaidoyer pour la prise en compte de l'eau et l'assainissement dans le cadre post-2015. Ce groupe a notamment permis que soit représentée la société civile du secteur de l'eau lors de la réunion de mai 2013 de l'Open Working Group sur les ODD, qui était en partie dédiée à l'eau et à l'assainissement.

End Water Poverty a également participé aux événements de l'AG des Nations mi-septembre 2013, où elle a pu remettre sa pétition « Tenez vos promesses » (signée par plus d'un million de personnes et dont l'une des demandes est de placer l'eau et l'assainissement au cœur du cadre post-2015) au secrétaire général adjoint des Nations Unies (Jan Eliasson) et au co-président de l'Open Working Group sur les ODD.

## 1.6 Le Conseil Mondial de l'Eau

Le Conseil Mondial de l'Eau s'est récemment exprimé en faveur d'un objectif Eau dans l'agenda post-2015.

Le Conseil souhaite contribuer au processus post-2015 à haut niveau afin que l'eau devienne une priorité de la communauté internationale, notamment en s'appuyant sur la préparation du prochain Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu en Corée en 2015.

## 2. Au niveau français

---

### 3.1 L'Action Mondiale contre la Pauvreté (AMCP) et le Collectif Rio+20

L'AMCP est le coordinateur de la mobilisation de la société civile française sur le post-2015. Suite à un séminaire de réflexion en novembre 2012, l'AMCP a défini un socle commun de principes pour le cadre de développement post-2015, document largement diffusé au sein des processus post-2015 français et internationaux. Ce document énumère 9 principes essentiels pour créer un environnement politique propice à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, parmi lesquels on trouve la nécessité de garantir l'accès universel et simultané aux secteurs sociaux de base interdépendants (eau et assainissement, alimentation, santé, éducation).

Suite aux Assises, l'AMCP a continué le dialogue avec le Ministère des Affaires Etrangères sur la position française pour le post-2015, au cours de 3 réunions organisées avec la Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats (DGM). Des commentaires et amendements ont été également été envoyés sur le document de position.

De plus, l'AMCP a engagé, en partenariat avec le Collectif Rio+20, un cycle de séminaire de réflexion sur l'agenda post-2015. Le premier séminaire a eu lieu le 21 juin dernier et a porté sur l'approche par les droits dans l'agenda post-2015. Le second séminaire AMCP/ Collectif Rio+20 aura lieu le 6 novembre 2013 et sera dédié à la question des indicateurs du développement.

→ Voir [le positionnement de l'AMCP](#).

→ Voir les actes des différents colloques sur le [site de l'AMCP](#).

### 3.2 Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE)

Le PFE, partenariat multi-acteurs des acteurs français de l'eau, a constitué un groupe de travail sur le post-2015, dont l'objectif principal est de contribuer à l'adoption d'un objectif mondial Eau post-2015, et de faire en sorte que d'autres objectifs intègrent pleinement l'eau.

L'intitulé de l'objectif pour l'eau proposé est « Sécuriser un accès universel et une gestion durable pour l'eau ». Les membres du PFE travaillent à la définition de cibles et d'indicateurs qui pourraient être fixés dans un tel objectif :

- un accès universel et durable à l'eau potable pour tous, à moins de 30 minutes du lieu de vie et un accès durable pour tous à l'assainissement et à des infrastructures d'hygiène.
- une gestion intégrée et durable des ressources en eau
- une amélioration de la qualité des eaux et gestion des eaux usées de manière efficace et durable.

Pour cela, le PFE a contribué à plusieurs événements internationaux de l'année, en organisant la délégation française lors de la Semaine Mondiale de l'Eau ou encore au Sommet de l'Eau de Budapest. Le PFE a également engagé un dialogue sectoriel sur l'eau dans l'après-2015 avec le Ministère des Affaires Etrangères en France. Son objectif désormais est de mettre en œuvre des actions envers les pays en développement afin de les mobiliser sur l'agenda post-2015 notamment autour d'un objectif eau.

→ Voir le [positionnement du Partenariat Français pour l'Eau](#).

### 3.3 La Coalition Eau

La Coalition eau a produit dès 2012 un positionnement sur le cadre post-2015, recommandant l'adoption d'un objectif universel sur l'eau pour l'après 2015. Cet objectif devrait viser un accès durable à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous, ainsi que la préservation et la gestion durable et efficace des ressources en eau.

Premier acteur français à prôner un objectif eau post-2015, la Coalition Eau a fait entendre la voix des ONG françaises du secteur dans de nombreux espaces :

- lors des consultations de l'ONU sur l'eau et celles du Panel de Haut Niveau.
- lors de grands événements liés à l'eau et au post-2015 : Réunion de la consultation Eau à Genève (février 2013), Semaine Mondiale de l'Eau, Sommet de l'eau de Budapest.
- lors de consultations de la Commission européenne et pendant la préparation du pré-rapport du parlement européen (envoi d'amendements aux députés)
- auprès du Ministère des Affaires Etrangères français : participation au chantier 1 des Assises, participation aux réunions sectorielles eau, envoi d'amendements sur la position française...

La Coalition Eau se mobilise également aux côtés de la société civile :

- Beyond 2015 (participation à l'équipe de rédaction pour le positionnement eau)
- End Water Poverty (participation au groupe de travail post-2015)
- Effet Papillon (contribution à la rédaction du positionnement, mobilisation commune lors d'événements internationaux)
- AMCP et Collectif Rio+20 (participation et interventions lors des séminaires, participation à la rédaction du positionnement AMCP, aux réunions avec le MAE)
- Partenariat Français pour l'Eau (groupe de travail, contribution à la rédaction du positionnement, informations sur les processus, participation aux réunions avec le MAE).

→ Voir le [positionnement de la Coalition Eau sur le cadre post-2015](#).

→ Voir le [dossier post-2015 sur le site de la Coalition Eau](#).